

## C.2 LES CATEGORIES

Sont reconnues toutes les catégories qui apparaissent dans le tableau officiel des qualifications présenté chaque année par la FFTA.

A titre promotionnel, la FFTA reconnaît les catégories suivantes dans toutes les compétitions jusqu'au Championnat de Ligue compris (la gestion en incombe à la ligue) :

- Arcs à poulies : les Benjamins et Minimes sont regroupés dans la catégorie « **Minime** ».

Création de la catégorie « **Junior sans viseur** » pour le Championnat de France. Cette catégorie tire du piquet blanc (Comité Directeur des 19 et 20 octobre 2002-Application au 01/01/2003). **Cette catégorie Junior arc nu regroupe les Cadets et les Juniors tirant en arc nu.**

Les Cadets Arcs à Poulies sont regroupés dans la catégorie «**Junior** ».

A compter du 01/09/2004, création de la catégorie « **Vétéran arc sans viseur** » pour le Championnat de France. Cette catégorie tire du piquet bleu.

### Arcs Nus

Reconnaissance de cette **arme** en Tir en Salle avec **classement national mais non ouverte** pour le Championnat de France :

- Catégorie Hommes et Femme uniquement ;
- Tir sur blasons de 60cm.

Les Ligues et Départements doivent ouvrir cette catégorie lors de leurs championnats respectifs. Si, à l'occasion de ces championnats, des finales sont organisées, elles se tirent sur blasons trispots de 60cm.

**(Application au 01/09/2005)**

Sont également reconnues les nouvelles catégories d'armes telles qu'elles apparaissent dans le règlement international depuis le 01/04/2002, à savoir :

- les arcs droits (Longbow) sont classés dans la **catégorie arcs nus** (Bare Bow)
- les arcs chasse sont classés dans la **catégorie arcs nus** (Bare Bow)
- les arcs à poulies sans viseur sont classés dans la **catégorie arcs à poulies**.

**(Application au 01/09/2005)**

Catégories	Arc Nu	Arc Classique	Arc à Poulies
<b>Benjamins</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b> (piquet blanc)	<b>OUI</b> (piquet blanc) (1)
<b>Minimes</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b> (piquet blanc)	
<b>Cadets</b>	<b>OUI</b> (piquet blanc) (4)	<b>OUI</b> (piquet bleu)	<b>OUI</b> (piquet rouge) (2)
<b>Juniors</b>		<b>OUI</b> (piquet rouge)	
<b>Seniors</b>	<b>OUI</b> (piquet bleu)	<b>OUI</b> (piquet rouge)	<b>OUI</b> (piquet rouge)
<b>Vétérans (3)</b>	<b>OUI</b> (piquet bleu)	<b>OUI</b> (piquet rouge)	<b>OUI</b> (piquet rouge)

(1) Catégorie Minimes arcs à poulies = benjamins + minimes - Concours ouverts jusqu'au championnat de ligue

(2) Catégorie Juniors arcs à poulies = cadets + juniors

(3) Catégorie Vétérans = vétérans + super vétérans

(4) Catégorie Juniors arc nu = cadets + juniors

Catégories	Arc droit (1) Classement en arc nu	Arc chasse (1) Classement en arc nu	Poulies sans viseur (1) Classement avec les arcs à poulies
<b>Benjamins</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>
<b>Minimes</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	
<b>Cadets</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	
<b>Juniors</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	
<b>Seniors</b>	<b>OUI</b> (piquet bleu)	<b>OUI</b> (piquet bleu)	<b>OUI</b> (piquet rouge)
<b>Vétérans (3)</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>

(1) Concours ouverts jusqu'au championnat de ligue.



Cependant, pour les Championnats de France de Tir en Campagne (qualifications et participation aux championnats), seuls sont reconnus :

- les arcs classiques (recurve) ;
- les arcs à poulies ;
- les arcs classiques sans viseur (bare bow).

**Les organisateurs ne doivent faire apparaître, dans les résultats informatiques adressés à la FFTA, que les résultats des catégories donnant droit aux qualifications.**

### C.3 LES DISTANCES

Toutes les catégories, sauf les benjamins, les minimes et les juniors sans viseur (cadets+juniors), tirent aux distances internationales (voir articles A.7.9 et A.7.10 du Règlement international).

Les cadets tirent du pas Bleu.

Les benjamins, les minimes et les juniors sans viseur (cadets+juniors) tirent aux distances suivantes (piquet blanc) en **distances connues** :

Nombre de cibles	Diamètre des blasons	Distance mini / maxi en mètres
3	20cm	5 - 10 - 15m
3	40cm	10 - 15 - 20m
3	60cm	20 - 25 - 30m
3	80cm	30 - 35 - 40m

Les benjamins, les minimes et les juniors sans viseur tirent aux distances suivantes (piquet blanc) en **distances inconnues** :

Nombre de cibles	Diamètre des blasons	Distance mini / maxi en mètres
3	20cm	5 - 10m
3	40cm	10 - 15m
3	60cm	15 - 25m
3	80cm	20 - 35m

### C.4 LE CHRONOMETRAGE

Le chronométrage existe lors de toutes les compétitions sélectives pour les Championnats de France et lors de toutes les phases de ces championnats. Il peut être réalisé par un arbitre à tout moment : cet arbitre doit être bien en vue des compétiteurs.

**Un temps limite** de 4 minutes par cible est accordé à l'athlète, à partir du moment où il prend place au pas de tir, ce qu'il doit faire sans perdre de temps dès que la cible est libre.

**Un arbitre observant** un dépassement de temps limité de tir doit en faire la remarque à l'archer et inscrire cet avertissement sur la feuille de score en :

- indiquant le n° de cible ;
- indiquant l'heure de l'avertissement ;
- signant la feuille de marque
- avertissant, si possible, les autres arbitres.

**Au deuxième dépassement** du temps limite de tir ainsi qu'aux suivants, durant la même étape de la compétition, l'archer fautif sera sanctionné par la perte de la valeur de sa meilleure flèche de cette volée : barrez cette valeur, la remplacer par un M et signer la feuille de marque en indiquant l'heure.

**Le temps limite de tir** peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles, sur décision de la Commission des arbitres

*(Application au 01/01/2007 - Comité Directeur des 7 et 8 octobre 2006).*



Quand vous chronométrez, vous devez vous placer de manière à avoir une vue claire sur l'archer et la cible sur laquelle il tire. Vous devez vous assurer que l'archer n'est pas ralenti par quoi que ce soit qui l'empêche de tirer.

**Bouchon** (concentration de peloton derrière un peloton plus lent)

Certains pelotons tirent plus rapidement que d'autres.

Quand ces pelotons retardent toute la compétition ou créent l'irritation du (des) peloton(s) qui doivent attendre.

Dans ce cas, vous pouvez demander au peloton plus lent de se mettre de côté et de permettre au peloton plus rapide de le dépasser. Si cela se produit, informez toujours les autres juges et l'organisateur qui pourraient penser que la compétition est terminée alors qu'il y a encore un (des) peloton(s) en train de tirer.

## **C.5 SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Se reporter à l'Article C.5.1.2 des Règlements Généraux.

## **C.6 LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX**

Il convient d'établir les classements en respectant toutes les catégories d'âge reconnues dans le tableau officiel des qualifications.

Les championnats de ligue doivent se dérouler à partir du 15 Avril.

## **C.7 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE**

### **C.7.1 LES GENERALITES**

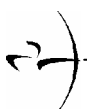
La date du championnat de France est fixée par le Comité Directeur de la FFTA, sauf pour les benjamins, les minimes, les cadets, les juniors et les vétérans qui le disputent lors d'un championnat séparé.

Les Juniors (arcs classiques, arcs à poulies, arcs classiques sans viseur) concourent le championnat de France "Jeunes".

### **Organisation**

- **Vendredi** : entraînement officiel ;
- **Samedi** : tir de qualification ;
- **Dimanche** : épreuves finales.

Ainsi, le championnat de France individuel de Tir en Campagne devient un championnat de France "scratch", ouvert à tous les archers tirant aux distances internationales et sélectionnés (classement national) pour ce championnat.



### C.7.2 LES PARCOURS

- Epreuve de qualification (premier jour) : 2 parcours de 24 cibles comportant chacun 12 postes à distances inconnues et 12 postes à distances connues, disposés selon les articles A.7.9 et A.7.10 du Règlement international. Le panachage des cibles est autorisé.
- Epreuves éliminatoires (deuxième jour) :  
1<sup>er</sup> tour en round de 8 cibles (1/8 de finales) : 4 connues et 4 connues courtes (les distances réelles doivent être affichées. Elles sont prises dans la fourchette des distances inconnues dans chaque taille de blasons) ;  
2<sup>ème</sup> tour en round de 8 cibles (1/4 de finales) : idem que le 1<sup>er</sup> tour.
- Epreuves finales (deuxième jour) :  
1/2 finales et finales sur 4 cibles connues, en duel.

Pour les 1/8 et 1/4 de finales, utiliser les cibles des parcours de qualification de la veille, en alternant les parcours déjà tirés.

Pour les 1/2 finales et les finales, installer 2 fois 4 cibles à distances connues, si possible en continu.

### C.7.3 LE DEROULEMENT

Afin d'éviter un chevauchement générateur d'attente, il a été retenu pour la phase éliminatoire 2h15 et pour chaque phase de duels 1h15, avec un temps nécessaire pour la réorganisation de pelotons de 15 minutes entre chaque phase.

Avec un départ à 8h30 pour la phase éliminatoire et compte tenu du temps prévisionnel, cela permet d'envisager une fin de compétition pour ces catégories vers 15h30.

Pour les catégories commençant en 1/4 de finales, un début des tirs à 9h30 est souhaitable. Il laisse suffisamment de temps entre une nouvelle phase pour un aménagement éventuel des sites, si nécessaire. Cela permet d'envisager une fin de compétition pour ces catégories vers 13h45.

Après chaque phase, les pelotons sont réorganisés pour la phase suivante sans repasser par le greffe, sauf à la fin de la phase éliminatoire pour cause de barrages éventuels.

Les catégories partent les unes après les autres.

Les compétiteurs montant sur le podium sont connus à l'issue du dernier duel et la cérémonie de remise des médailles se fait immédiatement.

Les résultats peuvent être saisis à la fin ou pendant la phase en cours pour la phase précédente.

- **Entraînement**

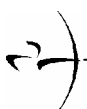
Aucun entraînement n'est autorisé sur les parcours de la compétition. Un terrain d'entraînement est érigé à proximité pour l'entraînement officiel, la veille du championnat.

Avant le début des tirs, le jour du championnat, ainsi qu'avant les phases finales, des cibles d'entraînement seront mises à la disposition des concurrents à proximité de la zone de rassemblement.

- **Nombre d'archer qualifiés pour la phase éliminatoire à l'issue du parcours de qualification :**

Catégorie d'archers	1 <sup>er</sup> tour 1/8 de finale	2 <sup>ème</sup> tour 1/4 de finale	1/2 finale	Finale
Hommes Classiques	32	12	4	2
Femmes Classiques	20	8	4	2
Hommes Poulies	32	12	4	2
Femmes Poulies	12	8	4	2
Hommes Arcs Nus	20	8	4	2
Femmes Arcs Nus	0	8	4	2

*(Application au 01/01/2007 - Comité Directeur des 7 et 8 octobre 2006)*



## **E.8 LE PROGRAMME**

Les horaires de référence sont publiés sur le guide des compétitions de la saison. Ils pourront être arrêtés, pour des raisons pratiques, conjointement par le Comité d'organisation, la Commission des Juges et les capitaines d'équipes pour les autres épreuves.

L'affectation aux cibles des différentes équipes se fait par tirage au sort au moment de la cérémonie d'ouverture en présence du Jury d'Appel et la Commission des Juges. Les équipes comprenant un arc nu seront regroupées.

En cas de nombre impair d'équipes lors de l'épreuve de qualification, la Commission des Juges désignera un marqueur pour l'équipe restée seule.

**Le capitaine d'équipe peut communiquer** avec ses archers à tout moment dans la mesure où il ne provoque pas une gêne pour l'équipe adverse. Il peut monter aux cibles à la fin des tirs. La concertation entre les archers est possible.

## **E.9 DIVERS**

**Matériel** : le matériel des archers sera conforme aux règlements de la FITA pour toutes les catégories d'arc (articles B.3 et suivants du Règlement international).

**Pénalités** : une équipe convaincue de contrevenir au présent règlement ainsi qu'aux règlements généraux de la FITA peut être éliminée du Championnat et peut perdre la place qu'elle avait acquise.

S'agissant du capitaine d'équipe, il peut dans un premier temps se voir retirer son badge et être exclu du suivi de son équipe. En cas de récidive, il peut être exclu du parcours.

## **E.10 LES TITRES DÉCERNÉS**

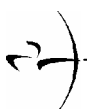
L'équipe de Club gagnante reçoit le titre de :

**ÉQUIPE DE CLUB CHAMPIONNE DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE.**

Elle reçoit la médaille d'or et le trophée.

**L'équipe classée seconde reçoit la médaille d'argent, la troisième la médaille de bronze**

Le Club gagnant sera chargé d'organiser le Championnat de France de l'année suivante. En cas de victoire de l'équipe du Club organisateur, c'est le Club de l'équipe arrivée à la deuxième place qui organise l'année suivante.



## **E.11 LES ANNEXES**

### **SOMMAIRE DES ANNEXES**

#### **ANNEXE 1**

Installation des modules de phases finales - Tableau des matches.

#### **ANNEXE 2**

Modèle de coupon de qualification au Championnat de France Tir en Campagne par Equipes de Clubs.

